

Appui aux radios locales en Technologies de l'Information et de la Communication

TERMES DE REFERENCE

Organisation des ateliers dans le cadre du projet d'appui aux radios locales

I. Contexte et justification

L'UNESCO, avec l'appui de l'Agence Suédoise d'aide au Développement International (SIDA en Anglais), exécute un projet de trois ans intitulé « Appui aux radios locales en TIC » dans 4 stations de radios situées en République Démocratique du Congo.

Il s'agit des stations de radios locales suivantes :

1. **Radio communautaire de Moanda** (province du Bas Congo) créée en 1999. Elle diffuse auprès d'une population d'environ 200.000 âmes du territoire de Moanda et Lukula.
2. **Radio Bangu**, créée en 2004, et ayant un bassin d'audience de 500.000 personnes dans les districts de Lukaya et des Cataractes.
3. **Radio Déo Gratias**, créée en 2005. La station couvre une population de 150.000 habitants dans le district de Haut Katanga.
4. **Radio Kimvuka na Lutondo** créée en 2004. Elle émet du territoire de Kenge, district du Kwango (Bandundu). Le potentiel des auditeurs de Kenge est de 635.658 habitants.

Le projet vise l'amélioration de la qualité de la programmation et de diffusion de ces radios locales par l'intégration effective et l'usage des TIC, le renforcement des capacités de chaque radio en matière de traitement local de l'information sur des questions de développement et en engageant la participation des personnes pauvres dans des discussions sur des sujets liés à leur quotidien et leur développement.

Le projet prévoit l'organisation de 7 ateliers à l'intention de chaque radio sur les questions d'éditorial, de programmation et de suivi incluant aussi les formats de radio et la focalisation sur le genre, l'utilisation de l'Internet pour faire du reportage sur des sujets se rapportant à trois domaines retenus par chaque radio, sur le rôle des correspondants, sur l'interaction entre le service d'information et le réseau des correspondants grâce aux TIC et sur la planification financière et la gestion.

Les ateliers sont destinés au personnel de la radio, principalement. L'approche intégrée de la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes doit être prise en compte.

II. Groupes cibles

- Personnel de la radio
- Correspondants
- autres collaborateurs extérieurs (y/c volontaires et bénévoles) des radios.

III. Objectifs des ateliers

1. Atelier sur les questions d'éditorial, de programmation et de suivi incluant aussi les formats de radio et la focalisation sur le genre :
 - Aider à la mise en place dans chaque radio d'une nouvelle grille de programmation incluant les questions d'intérêt local.
2. Atelier sur l'utilisation de l'Internet pour faire du reportage sur des sujets se rapportant à trois domaines retenus par chaque radio.
 - Sensibiliser le personnel des radios sur quelques enjeux-clés l'intégration des Tics dans la production radiophonique
 - Offrir au personnel de chaque radio une formation de base sur l'intégration des applications des Tics dans les médias en général, et dans la radio en particulier
3. Atelier sur le rôle des correspondants
 - Aider à la mise en place et à la consolidation des réseaux des correspondants des radios locales
 - Sensibiliser les correspondants des radios locales à la bonne utilisation des TICS en particulier dans la collecte, le traitement et la transmission des informations auprès de leurs radios.
4. Atelier sur l'interaction entre le service d'information et le réseau des correspondants grâce aux TIC
 - Permettre au personnel du service d'information et aux correspondants des radios locales d'acquérir une bonne compréhension de l'usage des Tics dans la production radiophonique
5. Atelier sur la planification financière et la gestion.
 - proposer des méthodes et des pratiques efficaces de planification et de gestion d'une radio de bonne

IV. Tâche du contractant

Le contractant, sous la coordination du Spécialiste de programme communication du Bureau de Kinshasa, devra :

- Elaborer une méthodologie détaillée à employer à tous les ateliers.
- Concevoir et élaborer les modules de formation en rapport avec les différentes thématiques des ateliers conformément à la rigueur scientifique.
- Assurer l'organisation des ateliers auprès des 4 stations de radio et sites retenus conformément à la méthodologie détaillée.
- Collecter et traiter d'autres données importantes sur les thématiques des ateliers.
- Analyser les données recueillies pour chaque radio, élaborer et soumettre à l'UNESCO un pré-rapport.
- Elaborer, en suivant les recommandations sur le pré-rapport, le rapport technique final (voir point 6 ci-dessous) et le soumettre à l'UNESCO.
- Soumettre à l'UNESCO tout le matériel en version papier et en version électronique (incluant le matériel visuel) sur l'organisation des ateliers.

V. Rôle de l'UNESCO

L'UNESCO facilitera l'interaction entre le/la consultant(e) et les radios locales. Les divers documents et supports élaborés par le/la consultant(e) dans le cadre de ces ateliers seront revus et validés par l'UNESCO. L'UNESCO donnera aussi des recommandations et orientations à différentes étapes de l'exécution.

VI. Durée du projet

Aout -Novembre 2012. Le rapport final doit être soumis au plus tard le 31 juillet 2012.

VII. Qualifications et compétences

Pour être retenu(e) pour mener cette recherche, l'institution doit avoir pouvoir présenter :

- Rapport des activités de l'exercice 2010-2011
- Etat financier de l'institution avec relevés bancaires
- Compte financier 2011 audité (si audit)
- Organigramme de l'institution
- Dossiers officiels de l'institution
- Budget détaillé
- Détail sur l'expertise disponible pour mener les activités voilà.

VIII. Indications sur le calendrier

1) Dossiers des candidatures

25 juillet 2012 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature

30 Juin 2012 : Contact candidature sélectionnée

06 Août 2012 : Soumission méthodologie détaillée pour l'organisation des ateliers.

2) Tenues des ateliers

- a. 2 Ateliers sur le rôle des correspondants
- b. Atelier sur l'utilisation de l'Internet pour faire du reportage sur des sujets se rapportant à trois domaines retenus par chaque radio

20 au 24 août 2012: tenue des ateliers dans les 4 radios

31 août 2012 : soumission pré-rapport des ateliers tenus

05 Septembre 2012: Soumission rapport final des ateliers tenus

- c. Deux Ateliers sur les questions d'éditorial, de programmation et de suivi incluant aussi les formats de radio et la focalisation sur le genre :
- d. Deux Ateliers sur l'interaction entre le service d'information et le réseau des correspondants grâce aux TIC

19 au 29 Septembre 2012: tenue des 4 ateliers dans les 4 radios

08 octobre 2012 : soumission pré-rapport des ateliers tenus

22 octobre 2012: Soumission rapport final des ateliers tenus

- e. Atelier sur la planification financière et la gestion. (les 4 radios seront réunies sur un même site)

06 au 9 Novembre 2012: tenue de l'atelier pour les 4 radios regroupés dans un site

19 Novembre 2012 : soumission pré-rapport de l'atelier tenu

27 Novembre : Soumission rapport final de l'atelier tenu

IX. Soumission candidature

Le dossier de candidature, à soumettre au Bureau de l'UNESCO à Kinshasa, doit contenir : une proposition technique (voir point X ci-dessous) et une lettre de motivation.

L'adresse est la suivante :

Bureau de l'UNESCO à Kinshasa
2, avenue des Ambassadeurs
Commune de la Gombe
Fixe: +243 (0) 818848253
E-mail : j.poto-poto@uneco.org

X. Indications sur la Proposition technique

La proposition technique doit contenir au moins :

- L'interprétation des Termes de Référence
 - Méthodologie à déployer pour l'organisation des ateliers
 - Plan de travail
- Proposition financière
 - Budget détaillé (coût estimé en US\$)
- Présentation de l'expertise
 - CV détaillés des membres de l'équipe
- Présentation travaux antérieurs similaires
 - Travaux réalisés
 - Publications

Pour information supplémentaire sur les **Termes de Référence**, merci d'envoyer un e-mail aux adresses suivantes : me.kenmoe@unesco.org et j.poto-poto@unesco.org.